

# Biodiversité au Bénin : L'ODDB-ONG tend ses mains conservatrices à 876 tortues d'eau douce

*Grâce à une opération conjointe des douanes et des défenseurs de la biodiversité, 876 tortues d'eau douce ont été arrachées des mains de trafiquants et réintroduites dans leur habitat naturel. L'ODDB-ONG, en première ligne de ce combat, dénonce un massacre écologique et appelle à une mobilisation accrue.*



Le lundi 5 août 2024 fut un jour de salut pour des tortues d'eau douce aux mains des trafiquants. En effet, grâce à la vigilance et au professionnalisme des services de douane du poste frontalier juxtaposé de Sèmè-Kraké, des trafiquants en provenance du Nigeria, qui tentaient de faire passer une grande quantité de tortues entassées dans des sacs en tissu, ont été arrêtés. Au total, 876 tortues d'eau douce de différentes espèces et d'âges variés dont 32 mortalités sur place ont été dénombrées par les agents de la douane et les forestiers, notamment le point focal CITES.

À la suite de cette opération, plusieurs organisations engagées dans la défense de la biodiversité ont, aux côtés de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses, apporté

leur contribution pour assurer la survie et le bien-être de ces espèces précieuses pour la diversité biologique.

Dans cette perspective, l'ODDB-ONG n'a pas ménagé son abnégation, son dévouement et son savoir-faire. Selon Chrystelle Dakpogan Hounbédji, Directrice Exécutive de ODDB ONG, une équipe est intervenue dans les différentes étapes de cette assistance salvatrice offerte à ces tortues d'eau douce. Il s'est agi, dans un premier temps, de l'identification des espèces de tortues. À cette étape, raconte-elle, quatre espèces de tortues d'eau douce ont été identifiées : *Pelomedusa subrufa*, *Pelusios castaneus*, *Pelusios niger* et *Pelusios adansonii*.

L'espèce *Pelusios adansonii* n'étant pas répertoriée au Bénin parmi ces quatre espèces, l'occasion a permis de prendre les mensurations des différents individus afin de créer une base de données des spécimens et individus de tortues objets de ce commerce illégal a-t-elle ajouté.

### **Une action de sauvetage synergique**

Pour le point Focal national de CITES au Bénin, Ulysse Korogone, Conservateur de 2<sup>e</sup> Classe des Eaux, Forêts et Chasses et Coordonnateur de l'équipe nationale de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, c'est une première saisie aussi importante d'animaux d'espèces vivantes. Afin de favoriser la suivie desdites espèces, ajoute-il travail un travail scientifique a été fait pour déterminer l'aire de relâcher tenant compte des besoins écologiques des espèces.

*« C'est l'occasion de remercier l'ODDB ONG qui a vraiment accompagné la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses dans ces discussions. Nous a aidés à établir cette cartographie bien sûr en discutant avec les autres partenaires »* a-t-il déclaré.

Une démarche validée par les autres partenaires, experts, ONGs

en particulier par la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses avec son ministère de tutelle.

Ainsi, des relâchers d'individus de *Pelusios castaneus* ont été effectués au niveau de la zone marécageuse entre la forêt classée de Pahou et le Lac Toho.

À l'intérieur de la Réserve de Biosphère de la basse vallée de l'Ouémé, d'autres individus de *Pelusios castaneus* ont été relâchés dans la commune des Aguégus, tandis que les individus de *Pelusios niger* ont été libérés sur plusieurs sites au niveau de Médédjonou, à la frontière Bénin-Nigeria.

Il convient de noter que des séances de sensibilisation, conduites par l'Organisation pour le Développement Durable et la Biodiversité (ODDB-ONG) et Benin Environment Education Society (BEES-ONG), ont précédé les différents relâchers dans la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé. Certains individus de *Pelusios castaneus* ont été accueillis par le refuge animalier de la Vallée du Siatunga, tandis que les individus de *Pelusios adansonii* et *Pelomedusa subrufa* ont été accueillis par le refuge de tortues aménagé pour la circonstance, en attendant leur libération très prochaine.

### **Un vibrant appel à la conservation des espèces au Bénin**

Chrystelle Dakpogan Hounghédji, Directrice Exécutive de l'ODDB ONG condamne fermement ces actes de prélèvements abusifs des tortues dans leur milieu naturel, qualifiant ces pratiques d'ignobles et irrespectueuses envers la nature.

*« Il s'agit principalement de juvéniles et de sub-adultes. Ces prélèvements massifs risquent de décimer toute une population, mettant en péril la survie de ces espèces », a-t-elle déclaré.*

Elle n'a pas manqué également de saluer les efforts de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, ainsi que de la Direction de la Douane pour l'arrestation des trafiquants et la récupération des tortues. Elle appelle les acteurs de la

société civile à redoubler d'ardeur dans les activités de sensibilisation, afin que les populations comprennent les enjeux et s'approprient la lutte contre les trafics illégaux d'espèces animales. « *Le contrôle doit être poursuivi, et les répressions multipliées.* » a-t-elle lancé à l'endroit des autorités.

Un avis partagé par le Coordonnateur de l'équipe nationale de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, point focal national de CITES au Bénin, selon qui des mesures sont en train d'être prises pour déterminer les connexions entre les trafiquants mis en cause et d'autres personnes au niveau du Nigéria.

Cependant, il soulève des défis majeurs dans la gestion de cette opération. Il s'agit de la nécessité de mise en place d'un centre de sauvegarde d'animaux vivants, d'un mécanisme de financement destiné à cette mission, de la mise en place d'une autorité scientifique pour appuyer la Direction générale des Eaux, Forêts et chasses et des moyens roulants pour répondre à ces préoccupations.

Pour la survie des espèces, les coordonnées géographiques des sites de relâcher ont été prises afin de favoriser le monitoring des espèces relâchées en collaboration avec les acteurs à divers niveaux, rassure le point focal national de CITES au Bénin, Ulysse Korogone. Rappelons que cette action a été possible grâce au soutien du partenaire américain, [Born Free USA](#).

En dépit de ces victoires ponctuelles, la bataille pour la préservation des tortues d'eau douce et plus largement de la biodiversité au Bénin est loin d'être terminée. La vigilance et l'engagement de tous, des autorités aux citoyens, restent indispensables pour prévenir de nouvelles menaces. Face à ces défis, l'ODDB-ONG et ses partenaires rappellent que chaque tortue sauvée est une victoire pour la nature, mais que chaque minute compte pour éviter de nouvelles pertes.

# Pêche Artisanale Maritime: Entre Subsistance et Durabilité des ressources marines au Bénin

*La pêche artisanale maritime au Bénin est une source majeure de revenus pour les communautés côtières. Cependant, les défis liés à la durabilité des ressources marines et à la gestion efficace de cette activité se font ressentir.*



Bénéficiant des eaux fertiles de l'océan Atlantique, le Bénin abrite un total de 47 sites de débarquement, où environ 4 305 pêcheurs artisans, en majorité de nationalité béninoise,

exercent leur métier. C'est plus de 600 000 emplois directs ou indirects et contribuant à hauteur de 3,5% au PIB national.

Cependant, malgré une production totale de 74 000 tonnes en 2022, dont 75% proviennent de la pêche artisanale, un déficit de 146 000 tonnes persiste par rapport à une demande de 220 000 tonnes. Pour combler cet écart, les importations ont considérablement augmenté depuis 2008.

Ces chiffres témoignent non seulement de l'importance de ce secteur, mais aussi révèlent des défis majeurs, notamment la menace de la surpêche, qui met en péril l'équilibre fragile des écosystèmes marins.

A Djeffa plage, Ahouandji en passant par Fonsa Pahou, Lokoué, Djondji, Zogbédji à Hilla Condji, les pêcheurs artisans sont de plus en plus conscients des enjeux de la pêche durable au Bénin.

C'est le cas du sieur K. Folly, pêcheur avec plus de deux décennies d'expérience. Il explique avec une grande préoccupation : « Lorsque nous nous aventurons sur les eaux, une préoccupation constante nous habite : quelle quantité et quelle qualité de poissons nos enfants hériteront-ils ? ». C'est pourquoi, il nous est arrivé de penser qu'il serait judicieux de laisser la mer en repos pendant au moins six mois avoue-t-il avant de soutenir que cette approche contribuerait à prévenir la surpêche en offrant aux poissons le temps de se reproduire avant d'être capturés.

Cependant, K. Folly fait part de la réalité complexe à laquelle les pêcheurs font face au quotidien. « La demande et le coût de la vie ne cessent d'augmenter, ce qui rend difficile la recherche d'activités alternatives capables de remplacer la pêche. Nous sommes contraints de continuer à travailler tout en ayant un œil sur la loi.»

Malgré les difficultés, il souligne l'engagement des pêcheurs à respecter les réglementations en vigueur. Cette perspective

met en lumière les efforts constants déployés par les pêcheurs pour équilibrer leurs activités vitales avec la nécessité de préserver les ressources marines.

Il est indubitable que la pêche artisanale maritime au Bénin joue un rôle vital en tant que source de subsistance et élément clé de la richesse culturelle des communautés côtières. Cependant, comme sieur Folly, une gestion rigoureuse des ressources marines et une régulation appropriée s'avèrent indispensables pour garantir la durabilité de cette activité dans le pays.

### **Un œil sur la Loi-Cadre pour la Pêche et l'Aquaculture au Bénin**

Bientôt dix ans que le Bénin a adopté une approche proactive pour préserver ses écosystèmes aquatiques et gérer durablement ses ressources halieutiques. Il s'agit de la Loi-cadre n° 2014-19 du 07 août 2014 relative à la pêche et à l'aquaculture en République du Bénin. Cette législation intègre des mesures essentielles de conservation pour le secteur de la pêche.

Dans le but de préserver les stocks halieutiques, l'article 73 de cette loi interdit strictement l'utilisation d'engins et de méthodes de pêche incompatibles. Les barrages à poissons, communément appelés « acadja », les engins coniques à contre-courant « dogbo », et les engins à poches multiples pour la capture de crevettes et crabes, les « gbagbaloulou », figurent parmi les méthodes proscrites.

L'article 78 exige une autorisation préalable pour l'introduction de nouveaux engins de pêche. La protection de la biodiversité aquatique est aussi soulignée par les articles 79 et 80, qui interdisent respectivement la pêche, la détention et la commercialisation de mammifères aquatiques et de tortues marines. Chose que K. Folly et ses collègues de Togbin ne cessent de se rappeler au cours de leurs différentes causeries.

Malgré leur besoin de vivre de la sueur de leur front, ils sont encouragés à respecter les dispositions réglementaires en particulier la loi-cadre de 2014 sur la pêche et l'aquaculture. Cette loi représente un fondement solide dans les efforts du Bénin pour garantir une pêche durable le long de ses côtes.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Libération de cinq tortues marines adultes à l'AMP de Donaten à Cotonou**



Ce lundi 7 Novembre 2022, dans l'Aire Marine Protégées (AMP) de Donaten, sur la plage Abattoir PK6 Tokplégbé, les Ecogardes de cette zone ont récupéré 4 tortues vertes capturées dans les filets des pêcheurs et une tortue olivâtre qui est venue pondre les 137 œufs dans la nuit du dimanche 6 Novembre 2022 à 23h45 mn. Dans le même temps, les œufs récupérés par la BPLP,

il y a environ 46 jours ont donné 108 bébés qui sont libérés.



Les représentants de la Direction Générale des Eaux Forêt et Chasse (DGEFC), à travers la nouvelle Brigade Forestière Maritime et de la Brigade de Protection du Littoral et la lutte Anti-Pollution (BPLP), les Ecogardes, les écotouristes et les communautés locales de la zone étaient présentes à cette libération. C'était aussi une occasion de sensibilisation des participants. Il s'agit du RAMPAO, CEBIOS, Convention d'Abidjan, PAPBIO et du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD).

**C/Com Nature Tropicale ONG**

---

# **Gestion de l'Aire Marine Protégée de Donaten : Nature**

# Tropicale ONG forme les écogardes à l'utilisation efficace de l'application SMART

*Une vingtaine d'écogardes sont en formation depuis la matinée de ce jeudi 20 octobre 2022, au siège de Nature Tropicale à Cotonou (Akpakpa). Cette initiative de Nature Tropicale ONG, soutenue par Rampao, Cebios et autres partenaires, vise à renforcer les capacités des écogardes pour une gestion durable des espèces menacées des AMP.*



Deux jours durant, ils seront formés à l'utilisation de l'application SMART, dans l'objectif de mener, sur le terrain, une collecte de donnée plus efficace. Par décret n°2022-003 du

05 janvier 2022, le gouvernement du Bénin créait les aires marines protégées (AMP) de Donaten et de la Bouche du Roy (Togbin).

L'urgence était de lutter contre la menace des espèces maritimes en disparition. Afin d'accompagner le gouvernement dans son initiative salubre, et en attendant l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion de ces AMP, l'ONG Nature Tropicale a alors pensé à encourager et à renforcer l'approche utilisée sur le terrain pour protéger au mieux ces espèces, les écogardes, précisément sur le site de Donaten. Ils sont une vingtaine venue de Donaten, Tokplégbé, Pk 6, Abatoir, Sèmè Okoun, Sèmè Kraké, Djéffa, Ekpè et tutti quanti (la couverture côtière de l'AMP de Donaten) suivre ladite formation.

Selon Joséa Dossou Bodjrenou, Président de l'ONG Nature Tropicale, ils s'agira de renforcer leur capacité sur la collecte des données scientifiques. « Nous sommes dans le cadre d'une recherche participative. Les pêcheurs, les écogardes sont sur le terrain 24/24 heures. Avant, nous leur donnions des fiches à remplir, mais maintenant avec la technologie SMART, à la suite de cette formation, ces écogardes pourront inscrire directement les données sur leur smartphone », a-t-il expliqué.



À en croire, sans se déplacer, ils peuvent transférer ces informations collectées. De plus, l'outil va permettre d'avoir des informations fiables. Aussi a-t-il confié : « Nous travaillons dans ce sens pour que, quand le plan d'aménagement et de gestion sera élaboré, on n'oublie pas ces acteurs qui font déjà de très bon travail sur le terrain ». Nature Tropicale mise donc sur une approche participative et entend faire son possible pour inclure ces premiers acteurs indispensables dans le plan du gouvernement.

C'est pourquoi les partenaires n'ont ménagé aucun effort pour accompagner cette noble initiative. En effet, selon la clarification de Marie Dossou Bodjrenou, c'est un projet que Cebios, PAPBio Rampao etc ont financé dans le cadre de l'AMP de Donaten pour appuyer les écogardes qui sont déjà sur le terrain par des équipements et une formation sur l'outil SMART afin de collecter les données sur les espèces migratrices en

général. Ainsi, sur place, les matériels ont été mis à la disposition de ces 25 écogardes. Il s'agit de cinq portables android, 20 torches, et 12 imperméables.

## L'outil SMART et son importance

L'outil SMART est une application téléchargeable sur playstore, et utilisable sur les smartphones. Invitée pour initier les écogardes à son utilisation, Fai CHABI-YAOURE, Spécialiste en gestion des AMP apporte quelques explications. En ce qui concerne l'utilité, cette application permet de collecter les données sur le terrain, les analyser ou les traiter dans le logiciel smart.



« Aujourd'hui, nous allons faire la phase théorique. C'est-à-dire qu'on va les montrer d'abord ce que c'est que l'outil. Comment on l'utilise. Les écosystèmes dans lesquels on peut l'utiliser et comment on essaie de collecter des données sur le terrain avec l'application smart mobile. On va les montrer comment on installe l'application sur un appareil Android et comment on démarre une patrouille ; comment on enregistre une patrouille, comment on enregistre les différentes données, à savoir les activités anthropiques et aussi l'observation de la faune sauvage », explique-t-elle de long en large.

Pour rappel, la formation se poursuit ce vendredi 21 octobre 2022, cette fois-ci dans sa phase pratique, avec les écogardes, sur l'AMP de Donaten. À noter, que pour une gestion durable de ces AMP, les OSC ne cessent de multiplier les actions de veille. En attendant le plan d'aménagement et de gestion de ces AMP, les acteurs sollicitent le soutien et l'engagement aussi bien des riverains, que du gouvernement, par le biais du CENAGREF (Centre national de gestion des réserves de faune).

**Arsène AZIZAHO**

---

## Les coulisses du massacre des tortues marines au Bénin



- Une trentaine de tortues retrouvées mortes à la plage de Cotonou en moins d'un mois.
- Les pêcheurs marins des bateaux « Khely Khely » pointés du doigt.
- Des pêcheurs locaux transportent des tortues marines à Ganvié, Aguégoué, Ahuansouri-Agué.

- Des autorités régaliennes en spectateur
- Nature Tropicale ONG décrit une scène atroce sur les tortues marines au Bénin.

Alors qu'elles peuplent nos océans depuis plus de 150 millions d'années, les tortues marines, officiellement protégées depuis 1991, rencontrent encore de nombreuses menaces rendant leur conservation difficile. Aujourd'hui, six des sept espèces vivantes sont considérées comme menacées ou gravement menacées.

Bien que le Bénin ait signé et ratifié plusieurs conventions internationales en faveur de la protection des espèces menacées, il fait face depuis quelques mois et beaucoup plus intensément en juillet et début août 2022 à la recrudescence d'attaques contre les tortues marines aux large de ses 125 Km de cote.

L'alerte sur les attaques visant les tortues marines a été donnée par des pêcheurs acquis à la cause des tortues et éco-gardes accompagnés par Nature Tropicale ONG, une organisation spécialisée dans la conservation de la nature, membre de l'UICN qui place la protection des tortues au premier rang de ses actions. Joséa DOSSOU BODJRENOU est le Directeur de Nature Tropicale ONG. Il décrit une hécatombe ciblant les tortues marines.

### **Du braconnage sauvage de ces espèces migratrices**

Il s'agirait de certains pêcheurs marins qui utilisent des techniques nécessitant l'emploi des filets dormants laissés en mer pendant trois jours. Des filets, fantômes dorment pendant trois jours et empêchent le passage aux tortues tout en occasionnant leur mort. Sont également à l'origine de ce drame, les bateaux khely khely connus pour leurs mauvaises pratiques de pêche.

La pêche au chalut est une forme de pêche qui consiste à deux

pirogues de se mettre à moins de 20, 30, 50 mètres avec de longs filets. Elles vont à une grande vitesse en raclant tout sur leur passage. Des pêcheurs sont mécontents que les tortues détruisent leurs filets une fois piégés. Cependant, à défaut de les libérer, ces derniers préfèrent les tuer en leur assénant des coups puis en les démembrant.

Conséquence, plus d'une trentaine de tortues mortes ont été enregistrées en moins d'un mois en ce début de saison des pontes sur les côtes béninoises. Deux espèces de tortues sur les quatre (04) espèces habituées à la côte béninoise font partie des victimes de cette attaque. Il s'agit des espèces de tortue Olivâtre et Luth souvent démembrées par les pêcheurs alors que cette période correspond à celle de la présence effective des tortues au Bénin.

Aux dires de Joséa DOSSOU-BODJRENOU, cette période couvre juin-juillet-août jusqu'en novembre et décembre. Autrement dit, le dernier semestre de chaque année, les tortues sont plus fréquentes sur les plages. Et pour cause, elles viennent pondre dans les plages sablonneuses du Bénin. Une période propice également aux baleines, aux lamantins d'Afrique, aux dauphins proches des côtes surtout pour la reproduction.

Actuellement, la situation reste telle. « Rien n'a encore changé » dicit Joséa DOSSOU-BOJRENOU avant de demander des actions fortes de l'État. Le manque d'application des textes régissant la gestion de ces ressources naturelles favoriserait la situation. « Si les textes relatifs à la pêche et à la pisciculture étaient rigoureusement mis en application, on pourrait parler de début de règlement de la situation. Mais ce n'est pas le cas, regrette-t-il. »

Pour preuve, des tortues marines seraient retrouvées sur des lacs du Bénin. Des pêcheurs locaux qui se permettent de transporter des tortues marines à Ganvié, Aguégué, Ahuansouri-Agué.

## **Des pistes de solution existent pourtant**

Le Directeur de Nature Tropicale ONG propose un contrôle des barques et l'application de la loi au cas où une tortue se retrouverait dans la barque d'un pêcheur. Sinon, se désole-t-il, tant que l'impunité demeure, ces espèces intégralement protégées continueront de souffrir et ce sera une perte de temps pour les activistes bénévoles.

Quand même, il plaide que lors de l'élaboration des Plans d'Actions à la Gestion de ces Aires Marines, qu'on tienne compte de la collaboration des pêcheurs en mettant à leurs dispositions un système de dédommagement quand leurs filets sont déchirés par les tortues. Il propose également que lorsque des zones seront délimitées pour la pêche interdite, il faille donner des moteurs hors-bords ou des barques aux associations des pêcheurs pour qu'ils aillent plus loin pour faire la pêche.

À l'État, aux pêcheurs et aux populations, il lance un vibrant message de prise de conscience. « L'État doit prendre ses responsabilités et agir en faveur de ces espèces... C'est une question de conscience spirituelle », a-t-il indiqué avant d'exhorter les hors-la-loi au respect de la loi, car la présence des tortues dans la mer favorise la multiplication de certaines espèces de poissons.

## **Des prouesses malgré le contexte**

Cette situation n'a guère émoussé l'ardeur de Nature Tropicale ONG qui a procédé comme à son habitude, à la libération en mer de près d'une centaine de bébés tortues marines ce jeudi 11 août 2022. C'était à la plage de Tokplégbé dans le premier arrondissement de Cotonou.

Une action réalisée communément avec la brigade forestière de protection de la zone côtière, la police fluviale, la brigade de protection du littoral et de la lutte antipollution. Ces derniers sont issus des œufs collectés, incubés et sécurisés

par les écogardes du littoral formés par Nature Tropicale ONG. Des bénévoles et éco-gardes qui continuent de travailler malgré le contexte. Un sacrifice qui ne se fera pas pendant toute la vie avertit Joséa DOSSOU BOJRENOU.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Conservation des tortues marines en Afrique : RASTOMA, WASTCON et NAST-Net en congrès à Cotonou**

*Pour mieux faire face aux menaces qui pèsent sur les tortues marines en Afrique, le Réseau des Acteurs de la Sauvegarde des Tortues Marines en Afrique Centrale (RASTOMA), le West African Sea Turtles Conservation (WASTCON), et le North Africa Sea Turtles Network (NAST-Net), co-organisent un premier congrès sur la conservation des tortues marines en Afrique. L'évènement dirigé de main de maître par Nature Tropicale ONG, s'est ouvert ce lundi 07 Mars 2022 à Cotonou.*

*Venus de plusieurs pays d'Afrique, les participants sont composés des associations de la société civile, des universitaires, des médias, des populations, des partenaires techniques et financiers.*



Photo de famille du 1er Congrès des Réseaux Africains de Conservation des Tortues Marines

L'événement, co-organisé par Nature Tropicale ONG en collaboration avec les Réseaux spécialisés RASTOMA, WASTCON et NAST-Net a pour objectif de déterminer les enjeux les plus saillants en matière de conservation des tortues marines et bâtir les stratégies adéquates pour relever les défis actuels et futurs.



Allocution représentant du Maire de la ville de Cotonou

Dans son mot de bienvenue, le représentant du Maire de la ville de Cotonou à cette circonstance, monsieur Paul SEHOUWE, Conseiller Communal s'est réjoui du choix porté sur Cotonou, ville côtière pour abriter ce congrès. Tout en espérant que de belles propositions sortiront des travaux du congrès, la municipalité de Cotonou s'est engagée à jouer pleinement son rôle aux côtés de tous les acteurs pour la mise en œuvre des recommandations du congrès.



Responsables des trois réseaux (RASTOMA, WASTCON, NAST-Net)  
Ravi de cette première rencontre des trois réseaux de protection des tortues marines en Afrique, Alexandre GIRARD du

Réseau des Acteurs de la Sauvegarde des Tortues Marines en Afrique Centrale (RASTOMA) qui boucle 10 ans d'expériences cette année est confiant de la qualité des résultats qui sortiront à l'issue du congrès. Il n'a pas manqué de faire part de l'importance du rôle de rapprochement que joue la protection des tortues marines en Afrique.

Tout en remerciant le challenge relevé pour l'effectivité du congrès, Tidiane DIABY du WASTCON, créé en 2020 et qui comprends six (06) pays côtiers de l'Afrique de l'ouest, a souhaité que les travaux se déroulent dans une bonne ambiance afin que toutes les actions des différents acteurs puissent réellement contribuer à la sauvegarde des tortues marines en Afrique et par ricochet dans le monde.

Pour Jamel Jrijer du NAST-Net, réseau d'expert de la protection des tortues marines en Afrique du Nord, c'est une rencontre technique qui permettra de renforcer les liens de coopérations entre acteurs de protection des tortues marines en Afrique.



Représentant du Ministre du Cadre de Vie  
Abdel Aziz BABAMOUSA, Directeur Général du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF), représentant le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable à cette

occasion a rappelé dans son allocution de lancement officiel du congrès, les différentes menaces qui pèsent sur les espèces des écosystèmes marins et tout l'arsenal juridique et réglementaire mis en place au Bénin en vue de les protéger. Tout en lançant officiellement les travaux du congrès, le représentant du ministre s'est rassuré au regard de la qualité des acteurs présents que de l'atteinte des objectifs escomptés du congrès afin que la protection des tortues marines soit davantage renforcée en Afrique.

Ces différents invités de marque à cette rencontre de haut niveau ont eu le privilège de visiter la mini et riche exposition des posters des participants membres des trois réseaux coorganisateur du congrès.



**Directeur Nature Tropicale ONG**

Cette rencontre prévue pour durer six (06) jours sera faite d'Assemblées Générales, d'ateliers techniques, d'ateliers pratique, de table ronde, de réunion d'échange et de partage d'expérience, informe Joséa DOSSOU-BOJRENOU Directeur Exécutif de Nature Tropicale ONG, organisation hôte de cette rencontre. Une organisation qui, depuis plus de 20 ans, lutte pour la protection des tortues marines présentes dans les océans du monde.

Bien qu'elles jouent un rôle important dans le maintien de l'écosystème aquatique, les tortues marines qui peuplent les océans depuis plus de 150 millions d'années sont de nos jours menacées de disparition avec plusieurs de leurs espèces classées sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).